



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DU 30 aout 2024

Le 30 aout 2024 à 18h30, les membres de l'association LES PAS PRESSES se sont réunis au club house de foot de Saint-Just-en-Chaussée en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire (délégation de pouvoir).

La feuille d'émargement et les délégations de pouvoir sont présentées en annexe n°1 du présent procès-verbal.

Membres du bureau absents excusés : Mme Céline CHASSEREZ
Ouverture de la séance à 19H00.

L'Assemblée était présidée par Mr AUDIGER Samuel, Président de l'association.

Il était assisté de Mme HENIQUE-HIELE Emeline, secrétaire de l'association et de Mme BRUNEL Anne, trésorière aux comptes de l'association.

55 % des membres étaient présents ou représentés soit 24 membres sur 43 inscrits.
L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts.
L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Mot du Président,
- Rapport moral, Résumé des manifestations sportives, Rapport d'activité,
- Rapport financier du trésorier,
- Vote pour remplacement de l'article 13 des statuts de l'association portant sur le nombre des membres du bureau.
- Election des membres du Conseil d'Administration,
- Pause pour permettre l'élection des nouveaux dirigeants (président, secrétaire, trésorier),
- Présentation du nouveau bureau.



I – Mot du Président

Le président fait un point sur l'année écoulée, via le mot du Président.

Mesdames et Messieurs,

Chers membres de l'Assemblée,

Je suis ravi de me tenir devant vous aujourd'hui, en tant que Président pour la deuxième année consécutive, afin d'inaugurer cette assemblée générale des Pas Pressés. Ce rassemblement, qui nous réunit tous, est une occasion précieuse de partager nos idées, de discuter des défis qui se présentent à nous et de tracer ensemble le chemin de notre avenir commun.

Aujourd'hui, nous devons prendre le temps de réfléchir aux valeurs qui nous unissent. Ces valeurs sont celles du sport accessible à tous. Le sport, dans sa diversité et sa richesse, est bien plus qu'une simple activité physique. C'est un puissant vecteur d'inclusion, de solidarité, et de développement personnel. Chaque individu, quelles que soient ses capacités ou ses ressources, a la possibilité de participer, de progresser et de s'épanouir à travers le sport.

Nous avons accompli beaucoup de choses cette année. Nous nous sommes montrés sur différentes évènements (Emeline nous fera le point lors de son intervention sur le volet sportif), nos finances sont saines et maîtrisées comme vous le constaterez avec Anne pour le bilan financier. Enfin, notre trail des tortues a encore démontré qu'ensemble, nous sommes capables de réaliser un évènement sous le signe de la bonne humeur et de la réactivité face aux imprévus. Pour le trail, je tiens à tous vous remercier car franchement, le travail accompli a été supérieur à nos espérances. Encore bravo à toutes et tous.

Cependant, nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. Il y a encore tant à faire pour faire perdurer le club qui entame sa dixième année d'existence et ainsi attirer de nouveaux membres et pour faire connaître notre philosophie qui se résume à courir ou marcher au rythme de chacun. Ensemble, nous devons continuer à promouvoir les valeurs des Pas Pressés, à montrer l'exemple et à inspirer d'autres à suivre notre chemin.

Aujourd'hui, nous nous réunissons aussi pour discuter d'un sujet d'une grande importance : le changement des statuts de notre association. Les statuts constituent le socle juridique sur lequel repose notre fonctionnement. Ils définissent nos objectifs, nos règles de gouvernance, ainsi que les droits et obligations de chacun de nos membres.



Association Les Pas Pressés

Mairie
Place Théron
60130 SAINT JUST EN CHAUSSEE

Par conséquent, toute modification de ces statuts doit être abordée avec la plus grande attention et réflexion.

Le besoin de réviser nos statuts a émergé au fil du temps, en réponse à l'évolution de notre association. Il est essentiel que nos statuts reflètent fidèlement la réalité actuelle de notre organisation. Le bureau à 9 membres ne paraît plus adapté et pratique afin de piloter les projets de l'association. C'est pourquoi, nous soumettrons aux votes l'approbation du changement de 9 à 5 membres pour le bureau.

Les changements que nous proposons aujourd'hui ont pour but de renforcer notre gouvernance et d'assurer une plus grande flexibilité dans notre fonctionnement. Ces modifications sont le fruit d'un travail collectif, mené en consultation avec les membres du bureau.

Je souhaite souligner que chaque membre de notre association a un rôle à jouer. Il est indispensable que chacun apporte sa pièce à l'édifice et ne se contente pas d'être simple spectateur et encore moins un consommateur. Vos commentaires, suggestions et préoccupations sont non seulement les bienvenus, mais indispensables pour garantir le bon fonctionnement de l'association.

Quelques précisions pour l'année à suivre.

Cette année des blessures et des empêchements divers ont eu raison de l'ouverture régulière du local. Afin d'y remédier, il a été décidé qu'une boîte à clé sera installée chez Emeline et qu'un membre du bureau pourra alors ouvrir le local si besoin.

Concernant les engagements au club, vous remarquerez deux tarifs cette année. 65 euros pour inscriptions au club et licence sportive avec assurance

80 euros pour inscription au club et licence sportive avec assurance et maillot.

En effet, il nous paraît essentiel qu'une fois dans l'année, du moins lors de la course offerte par le club à ses adhérents, les membres de l'association portent le maillot des pas pressés. Et donc, si vous prenez le premier tarif, c'est que vous disposez d'un maillot, mais s'il vous faut le renouveler ou que vous adhérerez pour la première fois, le deuxième tarif vous sera utile. Vous aurez le choix entre le maillot du club, ou pour ceux qui ont des soucis avec l'encolure, un maillot technique qui sera proposé courant septembre.

Afin de marquer les 10 ans du club, le bureau vous propose d'inviter tous les membres ayant fréquenté le club au repas de mi saison. Ce sera l'occasion de revoir d'ancien camarade de route et chemin et de passer un moment de convivialité ensemble.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre engagement et votre dévouement. Votre participation active est la clé de notre succès.

Merci.



II - Rapport moral, Résumé des manifestations sportives, Rapport d'activité : Présentation d'un résumé de la vie de notre club durant cette 10ème année d'existence, rédigé par Mme HENIQUE Emeline.



« Chères tortues,

Vous étiez encore de sortie cette saison et dès ce dès la rentrée avec le Trail des Beaux Monts offert par le club et la Gallo-Romaine et les gros chênes pour se mettre en jambe. Un peu de route aussi à Beauvais avec la Transquar. Les Marcheurs et marcheuses ont également gravi des sommets et des pyramides noires ou encore la Capétienne de Senlis.

Quelques tortues se sont aventurées sur des courses plus atypiques comme a 14-18. La période hivernale n'a refroidi personne et on a vu des tortues sur la Saut Trail, au Trail de Senlis à la Corrida de ST Just et à Pierrefonds. Au Printemps, c'est dans la boue d'Agnetz que certaines ont choisi de vadrouiller.

Cette liste n'est sans doute pas exhaustive mais comment ne pas la terminer en félicitant les tortues qui ont participé à leur premier marathon à Caen : Laurine, Vinola, Kacendra et Céline !

Cette année a aussi été l'occasion de se réunir en janvier pour le repas annuel du club et pour organiser la deuxième édition du trail des Tortues au plessier sur bulles.

Bravo à toutes et à tous pour vos participations aux diverses courses et merci à celles et à ceux qui se sont investi dans la vie du club. »

III - Rapport financier du trésorier :
Mme Brunel Anne nous présente le bilan financier 2021/2022.



Quelques chiffres : Coté dépenses

Réaffiliation du club à l'UFOLEP (205) et l'assurance (333.38) comprenant la saison entière pour les licenciés et les participants au trail. Le site internet est reconduit comme tous les ans pour 60 euros. Les festivités (repas mi saison, galettes et ag) s'élèvent à 448.56 euros auxquels on doit ajouter le prix de la viande de ce soir. Je n'ai pas encore eu le temps de faire le calcul !

Enfin le trail nous a coûté 2888.79 euros en goodies, ravitaillement et frais d'inscriptions divers

La plaque pour l'inhumation de notre Tortue JP se monte à 165 euros.

Cela nous emmène à un total de 5975.05 euros de dépenses sur l'année.

Côté recettes :

Les adhésions au club nous ont engrangé cette année 1660 euros. Mais c'est surtout le sponsoring et les inscriptions au trail qui ont permis de récolter 3783.70 euros

A cela s'ajoute la subvention annuelle de la mairie de saint Just en chaussée d'un montant de 600 euros.

Le solde des recettes est cette année de 6063.22 euros

Si on additionne avec le reliquat de la saison dernière on arrive à un solde positif de 4387.61 euros.

Ces budgets sont approuvés par l'assemblée présente.

IV– Vote pour remplacement de l'article 13 des statuts de l'association portant sur le nombre des membres du bureau.

Le président demande l'approbation par vote du changement de statut de l'article 13.

Il convient de changer les termes : « l'association est dirigée par un conseil d'administration de 9 membres, élus pour trois années par l'assemblée générale. » par « l'association est dirigée par un conseil d'administration de 5 membres, élus pour trois années par l'assemblée générale. »

La modification des statuts est votée à la majorité des votants réunis lors de cette assemblée générale.

Association Les Pas Pressés

Mairie
Place Théron
60130 SAINT JUST EN CHAUSSEE



V– Election des membres du conseil d'administration :

Cinq membres du Conseil d'administration ont démissionné

- Mme Céline CHASSEREZ
- Mme Anne BRUNEL
- Mme Emeline HENIQUE-HIELE
- Mr Michael DUVAL
- Mme Julie LAMART

Une personne pose sa candidature

- Mme Corinne DUBOURDEAUX

L'Assemblée élit à l'unanimité Mme Corinne DUBOURDEAUX membre du conseil d'administration

L'Assemblée réélit aussi à l'unanimité les autres membres du conseil d'Administration (4) présents lors de cette saison 2023-2024.

L'ensemble du conseil d'administration nouvellement constitué se réunit pour désigner les nouveaux rôles dans ce dernier.

Après délibération des membres du conseil d'administration, le nouveau bureau est présenté à l'assemblée à savoir :

Président :

Mr Samuel AUDIGER, nationalité Française,
29 rue Henri Morel, 60420 Sains Morainvillers
Professeur des Ecoles

Trésorière :

Mme Corinne DUBOURDEAUX, nationalité française,
10 rue Neuve 60130 Quinquempoix
Professeur des Ecoles

Secrétaire :

Mme Katy VERPILLOT, nationalité française

8 bis rue du château d'eau, 60600 Airion
Chargée de développement emploi insertion

Association Les Pas Pressés 4 PV AG – 17 juin 2022 Association n° W602002024
N° Ufolep : 060581017



Membres du conseil d'administration :

Mr Benjamin DOUA, nationalité française,
○ 245 rue de Coiseaux, 60130 Le Plessier sur Bulles ○ Chef de projet
méthodes et savoir faire



Mr Romaric PAUCELLIER, nationalité française,
○ 33 rue des Marettes, 60130 Le Plessier sur Bulles ○ Agriculteur

Conformément aux statuts adoptés, cette désignation est faite pour une durée de trois ans renouvelable par tiers lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos durant le deuxième trimestre de l'année civile.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le président lève la séance à 20 h 45

Fait à Saint Just en Chaussée
Le 01/09/2024

Le président des Pas Pressés
AUDIGER Samuel